

■ **Gaz (neuchâtelois) S.A. Gansa**, à Corcelles-Cormondrèche, approvisionnement en gaz naturel du canton de Neuchâtel et ses régions limitrophes, etc. (FOSC du 06.09.2001, p. 6941). Capital-actions porté de CHF 6'000'000 à CHF 20'600'000 par l'émission de 14'600 actions de CHF 1'000, nominatives liées selon statuts. Capital-actions: CHF 20'600'000, entièrement libéré, divisé en 20'600 actions de CHF 1000, nominatives, liées selon statuts. Administration: 9 membres au maximum. Statuts modifiés le 22.02.2002. Rognon Jacques, Martignier Claude, Berthet Elisabeth, Bonhôte Pierre et Perrin-Marti Florence ne sont plus administrateurs; les pouvoirs du premier sont radiés. Wavre Jean-Jacques, de et à Neuchâtel, est membre du conseil d'administration; il n'exerce pas la signature sociale. Maire Pierre-André est maintenant domicilié à Neuchâtel.

Journal no 511 du 25.02.2002  
(00364634 / CH-645.1.000.934-6)